

CONFERENCE INTERAFRICAINE DES MARCHES D'ASSURANCES

COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES ASSURANCES

DECISION N° 0 2 0 /D/CIMA/CRCA/PDT/2018 PORTANT AGREMENT DE MONSIEUR NEMESIUS MOUENDI MOUENDI EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE DE LA SUCCURSALE DE CONTINENTAL-RE BP 4745 DOUALA (REPUBLIQUE DU CAMEROUN)

LA COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES ASSURANCES (CRCA), réunie en sa 91 ème session ordinaire du 23 au 28 avril 2018 à Cotonou (République du Bénin),

Vu l'article 17 du Traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les Etats africains;

VU le Règlement n°002/CIMA/PCMA/PCE/2015 du 09 avril 2015;

VU les pièces versées au dossier,

DECIDE:

Article 1^{er} : est agréé Monsieur Nemesius MOUENDI MOUENDI en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la succursale de CONTINENTAL-RE BP 4745 Douala (République du Cameroun).

Article 4: la présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée au Bulletin Officiel de la CIMA, au Journal Officiel et/ou dans un journal d'annonces Légales de la République du Cameroun.

Le Presidem

de la C.R.C.A

Fait à Cotonou, le 28 AVR.2018

Pour la Commission

Le Président de la CRCA

Sania magne BEDI

B.P. 2750 - LIBREVILLE REPUBLIQUE GABONAISE TEL. : (241) 01 72 43 18 (241) 01 72 43 19

E-mail: cima@cima-afrique.org - Site web: www.cima-afrique.org